

Epreuve : E.P.E. EPS 2 Matière : APS.AL Session : 2020

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

↳ L'éducation physique et sportive est une discipline exerçant une action normative à l'égard des corps dont les valeurs dépendent d'un contexte culturel, idéologique ou politique. ↳

Le paysan, Images symboliques du corps et du sport en Ep, 1995 cette action à l'égard des corps était selon G. Nagman, être sportive. En effet, pour Nagman, le sport constitue un puissant moyen d'action (L.Z). Cependant la place du sport à l'école et au sein des réformes disciplinaires en EPS a évolué et parfois changé au regard de déterminants. Alors, nous pouvons nous demander si les réformes disciplinaires en EPS depuis 1964 ont cherché à contrôler l'élève ou à l'émanciper?

Georges Nagman, René Catimand de son vrai nom est né à Paris en 1907. Agrégé d'anglais en 1932, il obtient en 1956 un détachement au CNRS dans la cellule Laisins. Il fait partie de la première génération des sociologues du sport de Dumazedier. En 1964, il publie l'ouvrage Sociologie du sport. Nagman envisage le sport comme un fait social permettant de former des bons travailleurs. ↳ Georges Nagman est existentialiste ↳ Thomas Bauer, La plume et le sport, 2015. En effet, en 1964, l'EPS est gouvernée par par le circulaire de 1962 mettant en avant l'initiation, l'entraînement, la compétition. Deux semaines alors dans un contexte de sportivisation de l'éducation physique et

d'une montée du sport dans la société.  
 Georges Nagmann au sein de l'extrait utilise un discours qui cherche à convaincre son lecteur "j'ai tenté de montrer" il met en avant les vertus du sport pour l'éducateur, pour la jeunesse, pour l'humanité. Cependant, Nagmann a aussi un discours assez mesuré. Il identifie dans le sport des points négatifs, vain, néfaste. Il utilise un terme assez fort "Amoralisme" L.5 De même, il s'efforce de bien différencier le sport et l'éducation physique. (L.1).

Au regard de l'extrait, nous pouvons identifier trois idées qui argumentent notre argumentation tout au long de la devoir.

La première idée, fait référence à l'objet sport et à l'identité de l'Ep. En effet, Georges Nagmann différencie bien ces deux notions. Toutefois en 1964, la place du sport en Ep est grandissante, de même que pour Nagmann, "Le sport... constitue un puissant moyen d'action" (L.1-2) cela questionne donc l'objet sport en Ep.

La seconde idée que nous pouvons mettre en avant fait référence aux méthodes et aux finalités. Pour Nagmann, le sport offre un dilemme à l'éducateur. Il s'agit ici d'un terme fort qui indirectement interroge les méthodes et les finalités du sport en Ep. doit-on satisfaire, émanciper la jeunesse dec le sport en aler doit-on le contrôler et suivre une morale universelle? De même, Nagmann met en avant le fait que le sport participe à l'évolution sociale et culturelle. Il a alors des finalités intéressante pour l'Ep.

Enfin, la dernière idée fait référence à un éventuel décalage entre les textes officiels et les pratiques

de terrain. ↗ Selon la jeunesse, au l'assassin<sup>↑</sup> (2.3) c'est faire des choix, le choix d'expérimenter ou le choix de suivre les réformes disciplinaires en répondant à des finalités politiques. Toutefois, Pagnone nous met en garde sur une formule purement spirituelle pouvant développer de "tendances négatives".

Le sujet nous demande d'analyser une évolution, il s'agit alors d'étudier des permanences et des changements. D'une manière générale, nous pouvons définir la réforme comme "le fait de modifier la forme de quelque chose ou de quelque chose". Le petit Robert, 2-17. Dupriez dans peut-être réformer l'école, 2015 affirme que la "réforme disciplinaire c'est " soit modifier les contenus d'enseignement soit la manière dont-ils sont enseignés, soit l'organisation de leurs conditions d'enseignement". Pour Pagnone, les contenus au sein des réformes doivent être purement spirituel, technicistes. Cependant, Pratt, dans l'évaluation des réformes de 1936 à nos jours, 2-13 met en avant que de nombreux publics scolaires sont scolarisés sans que pour autant de nouvelles réformes soient mises en œuvre. Ici, la notion d'acceptabilité des réformes est mise en avant. Alors, comment les réformes disciplinaires en EPS ont évolué pour s'adapter aux différents publics scolaires? L'évaluation de ces réformes est-elle à comprendre au regard de débats d'acteurs au sein de notre discipline?

Réformer une discipline, c'est prouvé avec beaucoup de considération la formation des enseignants. En effet, Attali, dans l'univers professionnel des enseignants d'EPS de 1940 à nos jours, 2-7 met en avant que "les enseignants d'EPS sont plus dépendent de leur formation que des textes de la discipline". De même, Berthelot dans l'intelligence du social, 1991 parle de schémas d'intelligibilité, la formation structure les schémas, les façons de penser. Cependant, il a existé en EPS

une multitude de formations. Alors, les réformes n'ont-elles pas cherché à uniformiser la formation des enseignants dans le but d'offrir aux élèves une formation uniforme à certaines périodes de l'histoire?

Enfin, "S'il existe de multiples façons d'écrire l'histoire de l'EPS tantôt culmine en une défense et illustration de son obligation scolaire" Arnaud, les savoirs du corps, 1984 En effet, pour s'installer et subsister au sein de l'école une discipline doit donner la preuve de son utilité sociale au regard des besoins de la société, justifier de sa représentativité culturelle et se conformer aux usages scolaires. "L'EP est condamné à être en conformité avec la doxa scolaire" Cheruel, la culture scolaire, 1998 or, selon une logique Foucaultienne, Surveiller et punir, 1975 l'école est vu comme une institution au service du contrôle des individus. De même, Denis après avoir analysé le dictionnaire pédagogique de F. Buisson, 1987 insiste sur l'idée "d'une école du silence au régime le régime du silence et de l'immobilité". Apparaît alors une tension avec les propos de Rogmann au regard des bienfaits du sport et notamment "du culte de la liberté par l'enrichissement" (L.4) Ainsi, nous pouvons nous demander si le sport à l'école et au sein des réformes disciplinaires a-t-il cherché à libérer l'élève ou à le contrôler?

Si "le sport par l'attrait qu'il exerce constitue un puissant moyen d'action" (L.1) nous saurons l'idée selon laquelle il a fortement permis et contribué à l'évaluation des réformes disciplinaires en EPS au regard des contenus enseignés, des méthodes mises en œuvre et des finalités recherchées depuis 1964.

En effet, nous sommes d'abord passés de réformes disciplinaires en EPS mettant en avant le sport comme produit de l'apprentissage à travers la reproduction d'un modèle technique par l'élève dans le but de répandre

Epreuve : ENE EPSA Matière : EPSA Session : 2020

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

à des enjeux économiques dans un contexte au la place de la performance est grandissante et des réformes disciplinaires mettant en avant l'utilisation du sport comme support "mis au service de l'humanisme" (2.4) dans le but de répandre à des enjeux d'ouverture sur la culture, d'égalité des chances et de "participation sociale" (2.5) en EPS à travers un enseignement par compétence dans un contexte au l'école cherche à obtenir s'avant sur le marché du travail.

Cependant, nous montrons au cours de chaque période, qu'il apparaîtra parfois un décalage entre le curriculum réel et formel de la discipline résultant d'un éventuel "dilemme" auquel sont parfois confrontés les enseignants d'EPS.

Dans une première partie qui s'étend de 1964 à 1995, nous montrons que les réformes disciplinaires évoluent et s'appuient sur des contenus purement sportifs. On cherche alors à "insérer" (2.3) l'élève en lui faisant reconnaître un modèle technique dans le but de répandre à des enjeux économiques au la technique est un symbole du progrès dans cette société valorisant la performance.

Cependant, nous montrons qu'il interviendra un décalage durant cette période entre les réformes disciplinaires et les pratiques enseignantes qui pour certaines ont cherché à servir la jeunesse et à utiliser le sport "au service de l'humanisme" (2.4) et de la "participation sociale" (2.5). Ici, l'idéologie de Nagman sera dominante.

Dans une seconde partie qui s'étend de 1985 (date d'une réforme disciplinaire impactant l'acheminement de l'élève en classe à 2001, nous montrerons que les réformes disciplinaires en EPS évaluèrent et élargissent les types et modalités de pratique, on va chercher à servir la jeunesse (2.3). De même, nous verrons que ces réformes impactèrent le statut de l'élève et le rôle de l'enseignant. Il s'agit de répondre à des enjeux de lutte contre l'échec scolaire. Cependant, nous verrons qu'au sein du curriculum formel de la discipline le sport constitue un moyen d'action notamment dans sa dimension performante. Ici l'idéologie de l'auteur sera fortement présente dans le curriculum formel.

Enfin, dans une dernière partie qui s'étend de 2001 (date des nouveaux programmes lycée) offrant aux élèves un certain culte de la liberté (2.4) dans leur pratique <sup>à nos jours</sup> nous montrons que les réformes disciplinaires demandent aux enseignants de s'adapter au milieu à la culture locale de leur établissement dans le but de répondre aux besoins de formation de tous les élèves à travers un enseignement par compétences. Ces enjeux d'ouverture sur la culture et l'égalité des chances. Cependant, les réformes disciplinaires susciteront des débats d'acteurs sur la perte de spécificité motrice de notre discipline.

Alors, dans notre première partie qui s'étend de 1964 à 1985, nous montrerons que les réformes disciplinaires s'appuient sur des contenus purement sportif cherchant à servir (2.3) l'élève. L'idéologie de l'auteur

sera dominante dans cette partie.

Notre première idée sera alors de montrer l'identité sportive des réformes disciplinaires en Ep. Le sport constitue un puissant moyen d'action (L.2)

En effet, le circulaire de 1962 mettant en avant l'initiation, l'entraînement, la compétition constitue une réforme disciplinaire qui va accentuer l'identité sportive de l'Ep. De même dès 1959 apparaît une réforme rendant l'évaluation obligatoire au Baccalauréat. Cette évaluation se fera à partir de la table de cotation Letessier qui mesure les productions motrices sur la base de modèles athlétiques Cambeau-Ravi, les années Henzy et la spécialisation de l'Ep, 1958 ici l'utilisation du sport dans les réformes va chercher à s'inscrire (L.3) l'élève en lui opposant la notion performative.

Ceci peut se comprendre au regard du contexte de la période. En effet, nous sommes dans une période de spécialisation de l'Ep, les décisions politiques vont chercher à accroître le nombre d'installations sportives en France à travers les lois programmes de Henzy sous De Gaulle. Ces lois programmes donnent une priorité à l'Ep et au sport scolaire Pelletier, Serrat, 1971 de plus, Marin dans La politique de l'Ep sous la 5<sup>ème</sup> République, 1989 parle d'un consensus historique chez les acteurs de l'Ep qui s'allie autour de l'introduction du sport en Ep. Il y a alors ici une impulsion donnée par les acteurs de terrain de la discipline.

Alors, dans notre première idée nous avons pu voir et comprendre que l'identité sportive de l'Ep est à comprendre au regard des réformes disciplinaires et qui viennent impacter directement les contenus. De plus, nous avons pu voir que l'élève est associé à la réalisation d'une performance, les réformes disciplinaires durant cette période n'expliquent pas le culte de la liberté (L.4) que le sport peut proposer à l'élève.

Notre seconde idée sera de montrer que l'évaluation des réformes disciplinaires va grandement impacter les méthodes et les finalités de la discipline. Les réformes valorisent la formation d'un individu performant reproducteur de techniques au risque d'orienter l'adoption vers un animalisme qui flatte<sup>↑</sup> (L.5).

Au regard des Io de 1967, nous pouvons voir que les techniques et gestuelles sont considérées comme support de l'acte pédagogique alors, nous voyons ici que les réformes disciplinaires en EPS valorisent la technique. De même, les Io de 1967 précisent que le sport fait partie de la culture et doit avoir au sein des lycées d'EP, la plus grande place. Ainsi, les réformes disciplinaires valorisent le sport et constituent un puissant moyen d'action<sup>↑</sup> (L.2) pour former des élèves performants et reproducteurs de geste. Techniques sportives issues du modèle de haut niveau sont enseignées sur la base d'un modèle transmissif.  
Kersnach, Tradition au innovation en EP, 1982

L'évaluation des réformes en EPS peut se comprendre au regard d'éléments de contexte. En effet, durant cette période, la place du sport dans la société va s'accroître.  
<sup>↑</sup> Entre 1956 et 1986, le nombre de licences sportives a été multiplié par 5,5<sup>↑</sup>. Bulletin IUS, 2006. De même l'évaluation des réformes disciplinaires est aussi questionnée au regard du statut de la technique dans la société qui selon Durand dans sport et progrès au tournant des années 1960 la technique est un symbole de progrès<sup>↑</sup>. De même cette culture technique et de compétition traduit le besoin d'ingénieurs croissant<sup>↑</sup>  
Berrier, Histoire de la société française de 1945 à nos jours, 2000

Ainsi, au sein de notre seconde idée, nous avons pu voir que l'évaluation des réformes disciplinaires en EPS valorisant l'enseignement de techniques sportives par reproduction sont en accord avec le contexte et les aspirations de la période dans



Epreuve : EPS..... Matière : APSV..... Session : 2020.....

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

lequel la technique est au cœur du progrès.

Notre troisième seule idée sera de montrer que certains acteurs à travers des expérimentations ont cherché à véritablement "sentir la jeunesse" (L.3) en utilisant le sport comme moyen par l'émancipation de la participation sociale entraînant des décalages entre textes officiels et pratiques de terrain mais contribuant à faire évoluer les réformes disciplinaires en EPS.

En effet, Dès la rentrée scolaire de 1964, De Rette propose une république des sports. Il s'agit de donner aux élèves plus de responsabilité et de liberté par la participation sociale (L.4). Dans cette république, le sport "est mis au service de l'humanisme" (L.4) à travers l'entraide, la coopération, l'organisation. De même, Néronel utilise l'émergence de la culture scientifique différenciée pour proposer une sport de l'enfant.

Ceci peut se comprendre au regard d'éléments de contexte et notamment des premiers travaux de Piaget et Wallon sur les stades du développement de l'enfant dont Néronel en a fait l'usage. Ainsi, les expérimentations pédagogiques auront une influence sur les réformes disciplinaires en EPS.

Au cours de notre première partie, nous avons pu voir que le sport est un moyen d'action puissant en Ep. Il est au cœur de l'identité de la discipline établie par les réformes disciplinaires de la pénale. 9 / 20.

la reproduction de techniques sportives prédominante dans une EP au régime la performance dans le but de former un élève compétent.

Bien que Raymond ne soit pas un acteur dominant en EPS, son idéologie prédominante. Le sport est un comme un fait social permettant de former des travailleurs performants. Cependant, mais dans également vu que certains acteurs à travers des expérimentations pédagogiques ont cherché à "servir la jeunesse" (L3) en utilisant le sport et ses bienfaits éducatifs. Les expérimentations menées notamment par Raymond ont par la suite fait évoluer les références disciplinaires. Les IO de 1967 reprennent en partie les idées de Robert Raymond Klein, l'EP en France et en Europe, une affaire de discipline, 201

Dans notre seconde partie qui s'étend de 1985 à 2011, nous montrons que les références disciplinaires évoluent et élargissent les types et modalités de pratiques. on va chercher à "servir la jeunesse" (L3). De même, nous verrons que les références impacteront le rôle de l'élève et le statut de l'enseignant. S'agit de répondre à des enjeux de lutte contre l'échec scolaire. Ici, l'idéologie de l'auteur sera surtout présente dans le curriculum formel de la discipline.

Notre première idée est de montrer que l'identité de l'EP évolue. Les références de la discipline élargissent les types et modalités de pratique. Les références vont commencer à "servir la jeunesse" (L3).

En effet, les IO de 1985 font apparaître les APEX. S'agit de nouvelles pratiques dans lesquelles le culte de la liberté L4 apparaît en EP.

De même, les Io de 1986 stipulent que l'Ép fonde sans enseignement sur des activités qui s'inscrivent dans l'organisation sociale d'activités de loisirs, d'éducation, d'expression et de compétition. Cet élargissement des buts permet une ouverture des modalités de pratique.

deux identifications clairement ici le « culte de la liberté par l'enrichissement » (L.4) à travers les manuelles pratiques.

De plus, nous pouvons voir au regard de la lettre de chevènement à Hébrard, 1984, ce fort intérêt de « servir la jeunesse » (L.3) en Éps. « les vingt dernières années ont fait l'objet de développement de manuelles pratiques dont il faut penser l'intégration dans les programmes ».

Cette évolution des réformes disciplinaires et de leurs contenus peut se comprendre au regard du contexte scolaire de la période marqué par l'échec. En 1984, la loi Auzan met en avant que l'Éps et le sport scolaire participe à la lutte contre l'échec scolaire, à la rénovation du système éducatif et à la réduction des inégalités sociales et culturelles. De même, les évaluations sociétales en termes d'activités sont à prendre en compte dans les réformes disciplinaires. « Il y a un culte de l'épanouissement et de l'hédonisme dans la société » Lipavetski et Chast, la temps hypermodernes, 2004. l'apparition de la cinquième semaine de congé payé en 1992 accroit la possibilité dans la société de pratiquer et de diversifier ses pratiques.

Alors, au sein de notre première idée, nous avons pu voir que les réformes disciplinaires élargissent les types et les modalités de pratique dans un but de « servir la jeunesse » ces évolutions des réformes sont à mettre en relation avec le contexte social dans lequel de nombreuses pratiques et modalités émergent et apparaissent.

Notre seconde idée sera de montrer que les réformes disciplinaires en Éps évoluent, les méthodes changent et demandent une participation de l'élève dans son processus d'apprentissage, on cherche à former

Un élève autonome.

Au regard de l'évaluation au bac de 1983, nous pouvons voir que cette dernière ne prend plus uniquement en compte la performance mais aussi le progrès, l'attitude et les connaissances. Nous voyons ici la notion "d'enrichissement" (L.4) mentionnée par Rogmann.

De même, les FO de 1985 stipulent que l'élève apprend des méthodes pour construire ses habiletés on passe alors d'un élève STI (système de traitement de l'information) à un élève SRUC (système de reconnaissance et d'utilisation de l'information).

Schmidt, apprentissage moteur et performance, 1993, les réformes disciplinaires demandent une participation de l'élève en EPS.

Ceci peut se comprendre au regard du contexte de la période. En effet, Askelin dans Histoire de l'économie en France, 1991 mentionne que cette transformation de l'élève à former est en lien avec la tertiarisation de l'économie. De même, Glynn dans archéologie de l'EP au XX<sup>e</sup> siècle, 1995 stipule que le secteur tertiaire représentait 51,4% de l'économie en 1985 contre 91% en 1993. Ainsi, nous pouvons penser que ces données peuvent avoir une incidence sur l'évolution des réformes en EPS.

Dans notre seconde idée nous nous devons donc pouvoir voir que les réformes disciplinaires impactent l'activité de l'élève en classe en cherchant à développer l'autonomie ainsi que le rôle de l'enseignant à travers une évaluation qui tient compte de plusieurs éléments. De plus, nous pouvons voir et émettre l'hypothèse que l'évaluation de ces réformes est aussi à mettre en relation avec le monde du travail, "il s'agit alors selon nous de la notion "d'enrichissement" (L.4) nous en avons par Rogmann.

Enfin, notre troisième idée sera de montrer qu'il existe un décalage entre les réformes disciplinaires et les pratiques enseignantes cherchant parfois à

Epreuve : EAE EPSA Matière : APSAC Session : 2020

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

à orienter l'adolescent vers un animalisme? (2.5)

Bessy, dans sa revue pratique et sport de box, 1931 met en avant que 85% du temps scolaire est consacré au triplique notation, athlétisme, sport collectif.

de même, Louisa dans danser en EPS, 2000 mentionne que seulement 2% des leçons d'EP sont de la danse.

Il y a donc la question de décalage entre les réformes disciplinaires cherchant à impulser de nouvelles hypes et modalités de pratique et à ce qui se fait réellement sur le terrain.

Starbuck, dans Socio histoire de l'EP, 2008 met en avant un manque crucial d'installation sportive qui incite plus facilement les enseignants à proposer du sport aux élèves. De plus, Cornby et Haibian dans sport en genre, 2006 mettent en avant l'habitus sportif des enseignants. Alors, l'évaluation des réformes disciplinaires serait limitée par les installations mises à disposition de enseignants.

Ainsi, dans notre second partie, nous avons pu voir que les réformes disciplinaires cherchent à élargir les hypes et modalités de pratique pour servir la jeunesse (2.3) de même, elles cherchent à transformer l'élève en le rendant acteur de ses apprentissages. Cependant, nous avons également pu voir que les réformes disciplinaires sont limitées par la réalité du terrain et l'habitus des enseignants orienté vers une valeur sportive au risque d'orienter l'adolescent vers un animalisme. 13/20.

(2.4)

Enfin dans une dernière partie, qui s'étendra de 2001 à nos jours, nous mentionnerons que les réformes disciplinaires demandent aux enseignants de s'adapter au mieux à la culture locale de leur établissement dans le but de répondre aux besoins de formation des élèves à travers un enseignement par compétence pour répondre à des enjeux d'ouverture sur la culture et d'égalité des chances. Cependant, les réformes suscitent des débats sur le perte de spécificité motrice de notre discipline. La pédagogie de l'auteur sera déposée dans le curriculum réel de la discipline.

Notre première idée sera de montrer que <sup>le</sup> service la jeunesse s'inscrit à propos au sein des réformes disciplinaires l'idéalité d'une Ep égalitaire pour tous les élèves.

Au regard des programmes lycée de 2009 nous pouvons voir que le projet pédagogique doit présenter une programmation exigeante, équilibrée et suffisamment diversifiée pour permettre aux filles comme aux garçons de réussir. Le sport en Eps est <sup>inséparable</sup> au service de l'harmonisme <sup>(2.3-4)</sup> au sens donné à chacun la possibilité de s'épanouir. de même, les programmes lycée de 2019 insistent le champ d'apprentissage 3. <sup>Le</sup> compte tenu de la diversité de parcours et de l'hétérogénéité des élèves, tous les élèves de seconde doivent entrer dans un processus de création artistique. De plus, le champs d'apprentissage 5 doit figurer pour l'élaboration au bac. les réformes disciplinaires cherchent alors à imposer des pratiques pour encourager la réussite.

Les décisions au sein des réformes peuvent se comprendre. 14.5 / 20.

du regard des propres de l'égalité dans l'égalité de réussite entre les filles et les garçons en EPS, déterminisme biologique ou héritaire scolaire, 2016. Les résultats des filles en EPS sont faibles et systématiquement inférieurs à ceux des garçons. Alors nous pourrions penser que les réformes cherchent à promouvoir l'égalité entre tous les élèves, l'humanisme (2.4).

De plus, cette élargissement des pratiques peut se comprendre au regard des propres de Jacot dans l'égalité de réussite entre les filles et les garçons en EPS, 2011 qui mentionne que "Ce n'est pas par hasard si les élèves réussissent mieux en CP3 et CP5, APSA moins compétitive". Les réformes disciplinaires en EPS le sont donc adaptées aux caractéristiques des élèves.

Ainsi, dans notre première idée, nous avons pu voir que "selon la jeunesse" (2.3) relèvent à proposer une programmation équilibrée et juste pour tous les élèves. nous avons donc vu que les réformes disciplinaires ont évalué en prenant en compte les particularités des activités, des filles et des garçons. Toutefois, de nombreux débats émergent sur le CAS. Bruno dans enseigner l'EPS, 2016 mentionne que peut d'enseignants sont formés. Cependant, elle fait partie de l'évaluation de toute des activités notées au rapport de l'IFG sur l'évaluation, 2018 on peut donc parler d'une acceptabilité des réformes.

Dans notre deuxième idée, nous verrons que les réformes disciplinaires demandent aux enseignants de s'adapter à la culture locale de leur établissement afin de prendre en compte les besoins précis des élèves dans le but de former un individu autiste culturel. Cette acceptabilité constitue un puissant moyen d'action. S'agit de "selon la jeunesse" 2.5 avec le plus de précision.

En effet, les nombreux programmes collégiés (2016) et lycée (2019) sont des réformes disciplinaires qui vont demander aux équipes pédagogiques de définir les éléments de la culture destinés à être transmis aux élèves. Au collège, les élèves ont trois ans pour connaître 15/20.

des attentes de fin de cycle. la réforme disciplinaire évalue  
on passe d'une logique circulaire à spiralaire, on a trois  
ans pour d'abord et revenir en arrière. Au lycée,  
les élèves construisent des attentes de fin de lycée.  
les réformes disciplinaires incitent alors les enseignants  
à faire des choix pour déterminer la culture locale.

les réformes cherchent réellement à mettre le sport  
au service de l'humanisme (L.4) à travers les valeurs  
d'entraide, de coopération mises en avant en EPS.

Cette évolution des réformes disciplinaires peut  
se comprendre au regard d'un échec scolaire persistant.  
dans le rapport PISA 2019 la France se classe à la vingtième  
place à qui peut inciter la mise en place de certaines  
réformes. De même, Louise Claret Aristat pédagogique du  
18/09/2020 mentionne que "toutes les fiches bases sont  
discutées et remodelées par les collègues, il s'agit d'un  
processus incontournable pour s'adapter à son contexte  
local". Alors, nous pourrions aussi penser qu'il y aurait  
une logique descendante allant des pratiques vers les réformes.

Ainsi, dans notre deuxième idée, nous avons pu  
voir que les réformes disciplinaires évaluent en laissant plus  
de liberté aux équipes pédagogiques afin qu'elles déterminent  
ensemble les éléments de la culture destinés à être transmis.  
de même, nous avons aussi pu voir que les réformes  
pourraient relever de logiques descendantes influencées par  
d'éventuelles pratiques de terrain.

Dans notre troisième idée, nous mentionnons que  
les réformes font état de débats d'acteurs protestant  
contre la perte de spécificité de notre discipline.

En effet, Libert et Hamouche dans Sommaire nous  
des professeurs de citoyenneté, 2019 mettent en avant le fait  
que sur les cinq compétences évaluées au collège,  
une seule fait explicitement référence à la mécanique.  
Alors, nous pourrions nous demander si les réformes  
ne font pas perdre à l'EP sa spécificité mécanique  
au détriment d'une gain en légitimité scolaire. 11/20



Epreuve : EPS Matière : APSA Session : 2019

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Marsault, dans Socio Histoire de l'EP, 2009 explique que du fait de sa position sociale, l'EP ne peut être différente des autres disciplines. Ceci pourrait alors expliquer cette perte d'identité motrice de notre discipline au sein de l'évaluation des nouvelles réformes. Il s'agit pour l'enseignement de mieux identifier la semaine par rapport à ses besoins :

Ainsi dans notre troisième partie, nous avons pu voir que l'évaluation des réformes disciplinaires se traduit par une meilleure adaptabilité de ces dernières envers les enseignants afin qu'ils adaptent mieux les besoins de chaque élève et leurs particularités. Les réformes laissent alors plus de liberté aux enseignants afin que chaque équipe définisse les éléments de la culture à transmettre. Cependant, nous avons aussi vu que des débats d'acteurs opposés au regard de l'évaluation de ces réformes et de la perte d'identité motrice de notre discipline. Ici, le sport constitue alors, à travers les APSA enseignées un puissant moyen d'action pour développer des compétences motrices, méthodologiques et sociales.

Arrivé à terme de ce débat, nous avons d'abord pu voir que l'évaluation des réformes disciplinaires en EPS ont d'abord mis en avant dans les centres une valeur sportive à travers l'enseignement de techniques pour répondre à des enjeux économiques et de

performances dans le but d'assurer (L.3) la jeunesse afin de la préparer au monde du travail, s'alignant sur la vision de Hagnon pour laquelle le sport doit former des futurs travailleurs performants.

par la suite, mais dans un que les réformes disciplinaires en EPS ont cherché à « servir » (L.3) la jeunesse en élargissant les types, les buts et les modalités de pratiques pour les élèves afin de répondre à des enjeux d'échec scolaire et de renouvellement du système éducatif.

Enfin, mais dans un que les réformes disciplinaires ont fini par chercher à avoir la meilleure adaptabilité possible pour chaque contexte d'enseignement afin que les équipes pédagogiques définissent les éléments à transmettre dans chaque contexte local d'enseignement. Il s'agit d'une certaine façon, de « mettre le sport au service de l'humanisme » en déterminant et en travaillant sur les besoins de chaque élève.

De même, mais dans un que les réformes en modifiant les contenus, les méthodes, l'organisation de l'enseignement ont fortement modifié la place de l'élève (de reproducteur à acteur) et le rôle de l'enseignant devenant davantage un guide pour l'élève.

Au cœur de ce débat mais dans également un que qu'il pourrait parfois exister une décalage entre les réformes disciplinaires et les pratiques enseignantes. De même, de par une logique ascendant mais dans un que certaines pratiques enseignantes pourraient faire évoluer les réformes. Enfin, mais dans un que les réformes pourraient également susciter des débats d'acteurs au sein de la discipline remettant alors en question la spécificité motrice de l'EPS. Cependant, mais dans également montré que l'EPS en tant que

discipline scolaire ne peut se différencier des autres disciplines.

Il faut donc se vain que chaque référence évalue au sein d'un contexte. L'utilisation du sport dans les références dépend alors des finalités de notre discipline. Aujourd'hui, il s'agit de mettre le sport au service de l'humanisme (L4) est une notion évaluative dont la définition est à caractériser en fonction de chaque période.

